

SALAIRES/ INFLATION : LE GRAND ÉCART !!!!

La situation se dégrade de plus en plus pour des millions de foyers. Des associations humanitaires, n'arrivent plus à assumer leurs objectifs d'aides aux plus démunis. Certaines sont au bord de la faillite.

L'inflation alimentaire est d'environ 20 % sur 2ans.

L'électricité a augmenté à nouveau cet été, de 10 %.

Le carburant est reparti largement à la hausse.

Pendant ce temps le gouvernement est dans le déni total. Le ministère des finances conteste l'augmentation de la pauvreté. Les nombreuses agences de communication gouvernementales insistent sur une augmentation sans précédent des rémunérations (!!??) : 4,6 % pour les employés et ouvriers, 4 % pour les cadres.

Mais que cache cette misérable propagande ?

Les impôts fonciers ont été reçus par ceux qui sont concernés : **minimum 7,1 % d'augmentation car c'est la valeur de l'inflation pris en compte.**

7,1 % d'inflation officielle, on est loin de la valeur moyenne des augmentations de rémunérations annoncées. Celles-ci prennent en compte de nombreux types de rémunérations et en particulier toutes les formes de primes sans cotisations sociales. Autant en moins pour la retraite, les hôpitaux etc.

De nombreux salariés n'ont bénéficié d'aucun centime d'augmentation ou alors bien deçà de l'inflation.

En MSA, en 6 ans la valeur du point a augmenté de 3,5 % en 2022, alors que l'inflation est d'environ 18% sur cette période.

Une perte de près de 15 % de pouvoir d'achat : près de 2 mois de travail non payé.

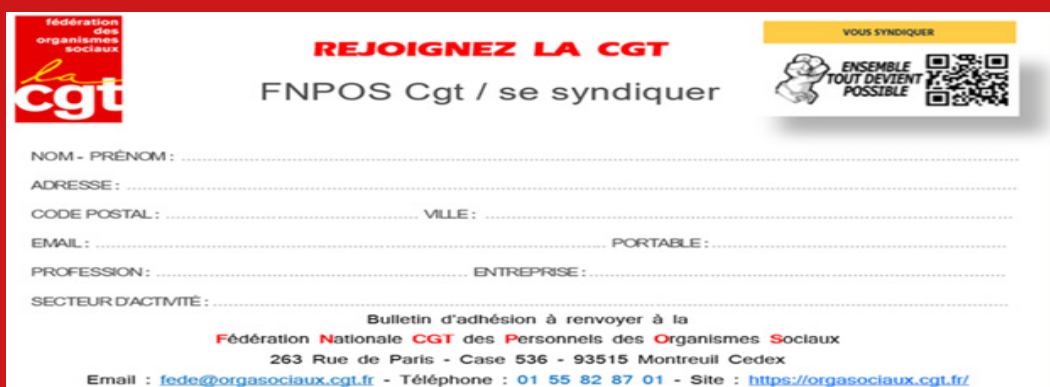
Un vol manifeste !!

Pour la CGT, il s'agit d'une injustice insupportable, injustifiable.

Les salariés ont fait face dans toutes les périodes difficiles, Mutualisations, Covid etc... Ils assurent un service rendu de qualité, pour autant qu'on leur en donne les moyens.

Le minimum est de maintenir leur pouvoir d'achat.

Lors de la CPPNI du 5 octobre, la CGT demandera le maintien intégral du pouvoir d'achat des salariés, par l'augmentation de la valeur du point à hauteur de l'inflation.



REJOIGNEZ LA CGT
FNPOS Cgt / se syndiquer

VOUS SYNDIQUER
ENSEMBLE
TOUT DEVIENT
POSSIBLE

NOM - PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
EMAIL : PORTABLE :
PROFESSION : ENTREPRISE :
SECTEUR D'ACTIVITÉ :

Bulletin d'adhésion à renvoyer à la
Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux
263 Rue de Paris - Case 536 - 93515 Montreuil Cedex
Email : fede@orgasociaux.cgt.fr - Téléphone : 01 55 82 87 01 - Site : <https://orgasociaux.cgt.fr/>